

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	BREMOND Gabriel
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	CHAPIN Jean-Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	JEANNEROD Georges
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	DIEBOLT Alain
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	PANNAUX Joël
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	HENRY Micheline
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	JACQUOT Patrick
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
CALINON Séverine	CUINET Jean-Pierre	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	SAGET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHEVAUX Bruno
LACROIX Olivier

MATHEZ Christian
GINET Gérard

Objet : Rapport Moral du Pays Dolois – Pays de Pasteur - Année 2024

Rapporteur : Madame Séverine CALINON

Le Pays Dolois – Pays de Pasteur est une association constituée de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, des Communautés de Communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour. Son périmètre couvre 124 communes et 86 818 habitants.

Son assemblée générale a eu lieu le mercredi 19 février 2025. A cette occasion, le rapport moral de l'association pour 2024 a été présenté, puis adopté à l'unanimité.

Dans un souci de transparence et de bonne information des élus, le Pays Dolois a souhaité que ce rapport moral soit communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires des EPCI membres.

L'association a connu une activité particulièrement dense en 2024 :

- Par le **Projet Alimentaire du Territoire (PAT)** : il met en œuvre des actions pour une alimentation de proximité. 9 projets d'installation agricole ou de création d'entreprises en lien avec la transition alimentaire ont été aidés par le fonds de prêt d'honneur « alimentation de proximité ». Une étude sur le développement de la production locale de légumes a été livrée. Le Forum des opportunités agricoles et le concours de start-up de la transition alimentaire « Croquons l'innovation » ont réuni 500 personnes en avril 2024 à Dole. Le nouvel abattoir départemental de volailles de l'ESAT de Cramans est désormais opérationnel. Une nutritionniste a tenu une permanence hebdomadaire dans le libre-service alimentaire du Secours Populaire. La Grande Tablée a mis en place une « brigade d'enfants ». Les animateurs de la restauration collective ont bénéficié d'une formation sur l'éducation au goût. Les Jeunes Agriculteurs ont animé des ateliers dans les écoles sur le lien entre l'agriculture et l'alimentation.

- Par le **Contrat Local de Santé (CLS)** : le Pays Dolois agit pour le développement de l'offre de soins sur le territoire, l'amélioration de la coordination des professionnels, la prévention, la promotion d'un environnement favorable à la santé. En 2024, il a notamment accompagné la création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), réactivé la « cellule de gestion des cas complexes », qui s'est réunie à 6 reprises, participé à des actions de promotion du territoire en direction des étudiants en médecine, coordonné les initiatives prises dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM), conduit des actions de dépistage du cancer, agit pour la sensibilisation en matière de santé-environnement avec, par exemple, la conférence publique « Frelons asiatiques, moustiques-tigres, chenilles processionnaires, tiques... évitons qu'ils nous gâchent l'été ! » organisée le 13 juin 2024 à Choisey.

- Le Pays Dolois pilote **deux conventions relatives à la forêt de Chaux**. La première concerne l'accueil du public, avec notamment des travaux prévus sur le parc animalier et le sentier de détente. La seconde concerne l'aménagement de micro-prairies dans la forêt, pour que les cervidés s'y nourrissent et se détournent ainsi des plantations de l'ONF qu'ils dégradent et qui doivent être protégées par des grillages. Ces derniers, qui ne sont ni écologiques, ni économiques, ni esthétiques, ont vocation à être progressivement retirés.

- Le Pays Dolois pilote **le contrat « Territoires en action »** par lequel la Région peut financer des projets du territoire jusqu'à 3,3 millions d'euros d'ici 2028. Le contrat a été officiellement signé le 28 mai 2024 au siège de la Communauté de Communes du Val d'Amour à Chamblay, en présence de la Présidente Marie-Guite DUFAY. Au 31 décembre 2024, trois projets ont été soutenus : les projets de maison partagée de Chaussin (300K€), de nouvel accueil de loisirs d'Authume (392K€), de résorption d'une friche résidentielle pour aménager une maison des services à Ounans (300K€). En 2025, le projet de parc urbain de Dole devrait bénéficier d'un soutien de 800 000 euros de la Région au titre du contrat.

Notons que chaque projet doit faire l'objet d'un avis du **Conseil de Développement**, instance de concertation citoyenne animée par le Pays Dolois.

- Au-delà des missions qui lui sont confiées, le Pays Dolois est un espace de dialogue entre les 4 intercommunalités du nord Jura.

Les Présidents peuvent échanger leurs points de vue, coordonner leurs positions, réfléchir à de nouvelles synergies, **éviter les doublons et chevauchements**.

En 2024, le Pays Dolois a par exemple coordonné la réflexion et mené des démarches juridiques au nom de ses membres sur **la modification du SRADET de la Région** et la prise en compte de l'objectif

ZAN. De même, il a engagé une démarche sur les questions de **mobilité**, répondant à la demande de l'État et de la Région de devenir partenaire associé du contrat opérationnel de mobilité du Dolois.

En 2025, le Pays Dolois souhaite poursuivre cette dynamique, pour agir concrètement en faveur de la cohésion et du développement du territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **PREND ACTE** du rapport moral du Pays-Dolois - Pays de Pasteur pour l'année 2024, tel qu'annexé à la présente délibération.

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pays Dolois - Pays de Pasteur

Jean-Pascal FICHERE.

